

LA MINERVE

MARDI MATIN, 28 AOUT 1877.

A NOS ABONNES.

C'est avec le plus grand regret que nous serons forcés de procéder avec rigueur contre tous nos abonnés arriérés après le 9 Septembre prochain, rigueur qu'il sera hors de nous pouvoir de mitigé...

CONDITONS D'ABONNEMENT

Nous rappelons à nos abonnés, dont les abonnements, en presque totalité, expirent le 9 Septembre prochain, et qui vont recevoir bientôt la visite de notre collecteur...

EDITION QUOTIDIENNE.

VILLE DE MONTREAL.— Pour les personnes non arriérées ou réglant les arriérés et payant l'abonnement d'avance pour un an.....\$6 00

Pour les personnes ne devant aucun arriéré et qui paieront à la fin de chaque six mois, par semestre.....\$ 3 50

Pour les personnes qui n'ont pas réglé leurs arriérés, par année.....\$ 8 00

CAMPAGNE.—Pour les personnes non arriérées ou réglant les arriérés et payant l'abonnement d'avance.....\$5 00

Prix au numéro.....2c

POUR LES ETATS-UNIS.—Même prix que pour le Canada, strictement payable d'avance.

EN GÉNÉRAL.—dition Quotidienne.....\$5 35

Hebdomadaire.....\$1 00

Nous prions nos abonnés de porter leur plus sérieuse attention sur ces conditions qui sont invariables. Aucune faveur ne sera accordée pour quelque raison que ce soit.

Beaucoup de personnes circulent dans les rues à propos du successeur de M. Lablache, comme si cela était une affaire de gouvernement, et nous avons qu'il y a matière, puisqu'il s'agit de la plus belle place dont le gouvernement de Québec ait à disposer. Aussi, pouvons-nous dire sans crainte que la population de Montréal se montrera jalouse de cette nomination au point de murmurer, et avec raison, contre tout choix qui ne serait pas fait dans notre section du pays. Il ne nous est pas possible, en conséquence, d'approuver la suggestion de notre confrère le Nouveau Monde, qui lance le nom de Hon. M. Chauveau. Nous avons le plus grand respect possible pour l'ancien grand ministre de la Province de Québec, qui est un homme de valeur et qui possède toute admiration. Il y a eu un temps où il avait besoin d'une situation, et il nous n'avons pas hésité à reprocher à nos amis de ne pas lui rendre justice. Pour une raison ou pour une autre, le gouvernement de Québec n'a rien fait et c'est le gouvernement d'Ontario qui est tenu au devant de lui. Aujourd'hui que Hon. M. Chauveau n'est plus dans l'imposition de demander des faveurs, nous croyons qu'il est trop tard pour lui en offrir; ce serait consacrer le principe; qu'il ne faut pas faire cas de l'homme qui tombe; mais cultiver tout simplement l'homme qui a réussi.

Quoiqu'il en soit, nous ne devons pas, dans les circonstances, aller à Québec chercher des gens pour remplir le patronage de Montréal. C'est assez d'avoir dans ce sens la nomination des commissaires de chemin de fer. Et nous ne devons pas surtout faire une nomination qui crée une vacance pour le gouvernement d'Ontario, car Hon. M. Chauveau était obligé de renoncer à sa position de Président de la Commission du Héraut de Québec, c'est le gouvernement d'Ontario qui, en définitive, profiterait de cette nomination.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ACTUALITÉS.

M. Turgeon, le candidat défait dans la dernière lutte électorale de Gloucester, N. B., contre M. Anglin, est réélu comme député de la circonscription de Gloucester, N. B., et a obtenu la permission de solliciter cette élection.

Il alléguait que l'Hon. M. Anglin doit son succès à l'influence inducible exercée par une partie du clergé. Mgr. Rogers, après avoir consulté son Excellence le Délégué Apostolique, a répondu à M. Turgeon qu'il ne peut lui accorder l'autorisation demandée.

Maintenant, on annonce que Turgeon a abandonné toute idée de solliciter l'élection sur ce motif.

Nous lisons dans le Nouveau Monde d'hier:

D'après des renseignements que nous avons eus de la source exacte, et certains symptômes qui nous ont été communiqués, nous avons raison de soupçonner que les ministres d'Ontario projetent de nous offrir un coup de main considérable qui leur a si bien réussi en 1874.

Je serais donc à une dissolution prochaine du Parlement, soit pour faire connaître l'époque des élections en Canada, soit pour faire connaître la session du Parlement local, soit en attendant l'ouverture de la session, afin de rester en place le plus longtemps possible avant de quitter leur dernière carte.

Prendre le parti conservateur à l'improviste et s'emparer par surprise du suffrage électoral, voilà l'espérance qui leur détermine à renouveler au moins encore une fois.

M. Mackenzie s'est jusqu'à présent défendu d'entretenir une telle intention, mais dans le dernier voyage qu'il a fait à travers la province de Québec et les provinces d'en bas, il a pu juger par lui-même du travail qui s'opère dans l'esprit de la population, et il a compris qu'il n'aurait pas un coup de main qui se manifeste partout contre son gouvernement et la population qui s'acquitte de plus en plus énergiquement contre sa politique, une nouvelle session sous le Parlement actuel serait désastreuse pour lui.

Après le 1er septembre prochain, par décret impérial, il ne sera pas permis d'importer en Angleterre aucune feuille et aucune tige de pommes de terre venant de l'Amérique ou de l'Allemagne par crainte du Doryphora.

NOTES LOCALES.

QUARTIER ST. LOUIS.—L'élection d'un échevin pour représenter ce quartier au Conseil de Ville, en remplacement de l'échevin David, qui a résigné, a eu lieu hier matin.

M. Melançon se trouvant de fait le seul candidat, l'échevin David ayant protesté contre sa mise en nomination, les voix sont restées désertes. 108 votes ont été enregistrés pour M. Melançon et 3 pour l'échevin David.

MORT MYSTÉRIEUSE.—Une jeune fille du nom d'Emilie Burns, employée comme femme de chambre chez M. Jessie Jones, a été transportée dans la nuit de dimanche à l'hôpital général, où elle est morte quelques heures après dans d'atroces douleurs.

Il paraît que depuis par un jeune homme qui lui avait promis de l'épouser, elle a pris du poison pour échapper à son déshonneur.

L'enquête ouverte par M. le coroner Jones n'étant pas terminée, nous supplions pour le moment les différents journaux qui rapportent la rumeur publique.

LE BUREAU DU PROTONOTAIRE.—On fait dans le bureau du protonotaire différents changements de dispositions, afin que chaque employé puisse avoir un endroit commode pour faire ses écritures.

DIABOLIQUE.—Il paraît que le 21 courant des malfaiteurs ont tenté de faire dérailer le train de Sherbrooke, près de la station de Ste. Marie, en plaçant sur la voie des obstacles sous la forme d'épaves de bois de bois.

Il faut espérer que les coupables n'échapperont pas à la justice.

ENQUÊTE.—M. le coroner Jones a tenu une enquête hier matin sur le cas d'un inconnu qui s'est noyé la semaine dernière, à Hochelaga.

Les témoins entendus n'ayant révélé aucun détail sur les circonstances de la mort, le jury a rendu un verdict de "Trouvé noyé."

TROUVE.—Un des employés de Joe Vincent a trouvé hier un bébé dans un panier près du pont Victoria. Avis au propriétaire.

ACCUSÉ DE RÉCEPTION.—Le chef Patton, accusé réception avec reconnaissance de la somme de \$50, envoyée par MM. Ira Gould & Fils, pour le fonds de secours de la brigade des pompiers.

LES SUITES D'UNE GUERRELLE.—Sa-mardi soir vers sept heures, le nommé Joseph Levesque, qui tient une maison de pension au No. 54, Mont St Charles, se prit de querelle avec sa femme, Mme. Labelle, avec laquelle il est marié en secondes noces. Le fils de cette dernière voulut s'intromettre, mais son beau-père se précipita sur lui et lui porta un coup de couteau à la cuisse. L'arme atteignit l'artère fémorale et on entendit des cris éperdus sur l'état du blessé.

Levesque a été mis en état d'arrestation.

VOLÉUR ENFERMÉ.—Le nommé Thomas Alphonse Homier, a été condamné par le magistrat de police à 2 mois de prison pour avoir volé \$2 à un aveugle.

UN BANG DE LA REINE.—Adolphe Vain a été renvoyé pour son prochain procès de la Cour du Banc de la Reine pour avoir tenté d'obtenir l'argent sous de faux prétextes.

PERSONNEL.—Le juge Brown, de Maryland, qui est en ce moment à Montréal en qualité de délégué de la société de tempérance, est occupé à recueillir des statistiques très importantes sur la fameuse question dont il est un des principaux avocats. Il a eu une entrevue samedi avec le Recorder et le magistrat de Police.

Un inconnu s'est déclaré hier matin vers les deux heures, dans un

REPRODUCTIONS

Société Agricole du Comté d'Hochelaga.

Les concours d'agriculture du comté d'Hochelaga pour les fermes les mieux dirigées et les plus productives ont eu lieu dernièrement et à la fois les résultats les plus satisfaisants. Les juges étaient M. James Mair, de St. Laurent; M. Roch A. R. Simard, de l'Assomption; et M. Robert New, jr, de Hochelaga, comté de Chateauguay. Ils se sont acquittés de leur tâche avec toute la diligence et le soin qu'on pouvait exiger. Ils ont constaté de nombreuses améliorations dans l'élevage des animaux. Les instruments dont se servent les cultivateurs sont de style le plus nouveau; la rotation des moissons a été faite avec une régularité remarquable et on se trouve sur les fermes de nombreuses massives herbes. Les cultivateurs du comté d'Hochelaga paraissent l'attitude d'avoir le noble ambition de se surpasser mutuellement dans l'art de cultiver.

Nous constatons avec plaisir que les Canadiens Français figurent avec avantage dans les concours agricoles de ce comté. Il a été dit pendant longtemps que les Canadiens étaient les meilleurs agriculteurs que l'on trouvait au Canada, mais nos concurrents ont prouvé par le dernier concours qu'ils ne sont pas plus inférieurs aux nationalités étrangères sous ce rapport que sous les autres rapports. La liste des points accordés par les juges s'échoue de ceux qui ont obtenu les premiers honneurs au concours aux Canadiens Français du comté d'Hochelaga.

Prix accordés par la Société d'Agriculture du comté d'Hochelaga, pour les fermes les mieux dirigées et les meilleures récoltes sur pied.

FERMES LES MEILLEURES TENUES.

1ère classe. Points. 1er prix, Henry W. Nesbitt, Petite Côte.....138

2nd prix, Madame Lapointe, Longue Pointe.....127

3me prix, Hugh Allan, Pointe-aux-Trembles.....122

4me prix, Daniel Drummond, Petite Côte.....121

5me prix, George Irving, do.....113

2nde classe. Points. 1er prix, George Buchanan, Côte St. Michel.....90

2nd prix, Paul Desmarais, Côte des Neiges.....89

3me prix, Simon Lacombe, Côte des Neiges.....81

4me prix, James Jeffrey, Petite Côte.....80

5me prix, James Morgan, Hochelaga.....75

Prix de paroisses pour les fermes les mieux tenues. Paroisse de Montréal. 1er prix, Desnoyers et Latour, Petite Côte.....93

2nd prix, David Sénéchal, Petite Côte.....74

3me prix, Étienne David, Petite Côte.....66

4me prix, Asson complices. Paroisse du Salet au Recollet. 1er prix, Habert Vannier, Côte St. Michel.....108

2nd prix, David Scott, Côte St. Michel.....96

3me prix, Joseph Delorme, Côte St. Michel.....94

4me prix, Stanislas Pesant, Côte St. Michel.....90

Paroisse de la Rivière des Prairies. 1er prix, Robert Turcotte, Rivière des Prairies.....106

2nd prix, Joseph Desnoyers, Rivière des Prairies.....101

3me prix, Hon. J. F. Armand, Rivière des Prairies.....90

4me prix, Olivier Biale, Rivière des Prairies.....83

POUR LES FERMES LES MEILLEURES TENUES. Paroisse de la Pointe-aux-Trembles. 1er prix, Pierre Lamarche, Pointe-aux-Trembles.....108

2nd prix, Antoine Lamouroux, Pointe-aux-Trembles.....93

3me prix, François Boudry, Pointe-aux-Trembles.....82

4me prix, Pierre Lauroix, Pointe-aux-Trembles.....81

Paroisse de la Longue Pointe. 1er prix, Gad-froi Defois, St. Léonard.....124

2nd prix, Mme Pigeon, St. Léonard.....79

3me prix, Antoine Pigeon, St. Léonard.....66

4me prix, Joseph Violet, Longue Pointe.....38

Récoltes sur champs.—Pour les quatre meilleurs arpents de blé. 1er prix, Thomas Irving, Ferme Logan.....9

2nd prix, Jacques Léonard, Pointe-aux-Trembles.....81

3me prix, James Drummond, Petite Côte.....8

4me prix, Joseph Delorme, Côte St. Michel.....73

5me prix, Étienne David, Petite Côte.....73

Pour les quatre meilleurs arpents d'avoine. 1er prix, Jacques Léonard, Pointe-aux-Trembles.....92

2nd prix, James Drummond, Petite Côte.....92

3me prix, Thomas Irving, Ferme Logan.....92

4me prix, Daniel Drummond, Petite Côte.....91

5me prix, Henry W. Nesbitt, Petite Côte.....9

REPRODUCTIONS

Points.

1er prix, Madame Lapointe, Longue Pointe.....92

2nd prix, Donald Campbell, Salet au Recollet.....92

3me prix, Dr. Marier, Rivière des Prairies.....9

4me prix, Joseph Desnoyers, do.....82

5me prix, Hon. J. F. Armand, do.....82

Pour le meilleur arpent de fèves. 1er prix, Thomas Irving, Ferme Logan.....92

2nd prix, Daniel Drummond, Petite Côte.....91

3me prix, James Drummond, do.....9

4me prix, Hugh Allan, Pointe-aux-Trembles.....8

Pour le meilleur demi arpent de blé d'été. 1er prix, Thomas Wiseman, Côte St. Catherine.....92

2me prix, Joseph Delorme, Côte St. Michel.....91

3me prix, T. Archambault, Rivière des Prairies.....91

4me prix, J. Gagnon, Côte St. Michel.....9

5me prix, Stanislas Pesant, do.....83

Pour les quatre meilleurs arpents de patates. 1er prix, George Buchanan, Côte St. Michel.....92

2me prix, De-noyers et Latour, Petite Côte.....91

3me prix, Thomas Irving, Ferme Logan.....91

4me prix, George Irving, Petite Côte.....9

5me prix, James Drummond, do.....83

6me prix, Henry W. Nesbitt, do.....83

Pour le meilleur demi-arpent de Navets. 1er prix, Thomas Irving, Ferme Logan.....10

2me prix, David Sénéchal, Petite Côte.....94

3me prix, David Scott, Côte St. Michel.....91

4me prix, Desnoyers et Latour, Petite Côte.....9

5me prix, James Morgan, jr, Hochelaga.....84

Pour la meilleure demi arpent de carottes. 1er prix, Desnoyers et Latour, Petite Côte.....7

2me prix, James Morgan, jr, Hochelaga.....61

3me prix, David Scott, Côte St. Michel.....6

4me prix, David Sénéchal, Petite Côte.....51

5me prix, Thomas Irving, Ferme Logan.....5

Pour le meilleur demi arpent de Mangolds. 1er prix, Thomas Irving, Ferme Logan.....92

2me prix, James Morgan, jr, Hochelaga.....9

3me prix, Daniel Drummond, Petite Côte.....83

4me prix, James Drummond, Petite Côte.....8

5me prix, George Kyla, do.....4

Pour le meilleur quart d'arpent d'oignons. 1er prix, Desnoyers et Latour, Petite Côte.....9

2me prix, James Morgan, Côte St. Michel.....8

3me prix, Thomas Irving, Ferme Logan.....73

4me prix, aucune compétition. 5me prix, aucune compétition.

Pour le meilleur jardin potager. 1er prix, Desnoyers et Latour, Petite Côte.....92

2me prix, James Jeffrey, do.....8

3, 4 et 5 prix pas de compétiteurs. Juges des fermes et des récoltes en herbe: James Mair, St. Laurent. H. A. R. Simard, l'Assomption. Robert New, jr, Hochelaga.

Une disparition.

Une jeune fille de 17 ans, américaine de naissance, était venue il y a une quinzaine de jours de Montréal à Nord pour passer le reste de la vacance au Convent de la Congrégation, où on la considérait comme l'une des élèves de la communauté. Elle était d'une nature douce, paisible, et assez faible de constitution. Il lui avait dans ses lettres quelques paroles étranges qui lui déplaçaient parfois, comme, par exemple, lorsqu'elle disait ces jours-ci à ses compagnes en promenant sur la rive de St. Laurent: "Oh! le beau monde! c'est là que sera ma dernière demeure!" et autres expressions semblables que ses compagnes, enfants pour la plupart, n'accusaient que de la coquetterie sur les lèvres et sans y attacher d'importance.

Chose remarquable, c'est que la pauvre jeune fille ne professait aucune religion. Le 22 au matin, le couvent fut mis en émoi par une affreuse découverte. Le lit de la jeune étrangère était vide; ses vêtements, robes, etc., étaient restés; la vérité est qu'elle était partie à moitié vêtue, n'ayant sur elle que sa robe de nuit et un jupon, ainsi qu'une chaîne, un bracelet, une bague et une alliance. Une lettre adressée aux Révérendes Sœurs, laissée par elle sur son lit avec une adresse à Mrs. Hindouk, suffisamment dit qu'elle semblait partie d'une main sûre et de sang froid, parlait d'un grand chagrin dans l'existence de la jeune fille et d'un secret à cacher à tout le monde; la pauvre fille remerciait les Révérendes Sœurs de toutes leurs bontés à son égard et se disait contente de bon temps qu'elle avait passé au couvent; elle ajoutait cependant qu'il lui fallait mourir, et c'est ce qu'elle allait faire; qu'elle prendrait du poison puis irait se jeter à la rivière; qu'elle irait en enfer, mais que les tourments qu'elle y endurerait étaient préférables à ceux qu'elle endurerait sur la terre depuis longtemps. Ce langage désolé, mis en regard des manières ordinaires de l'étrangère, si sûre à la fois. En effet, il n'y a que la folie qui puisse produire chez un être aussi faible une telle énergie dans le désespoir, une telle précipitation et un si grand sang froid.

REPRODUCTIONS

Points.

1er prix, Madame Lapointe, Longue Pointe.....92

2nd prix, Donald Campbell, Salet au Recollet.....92

3me prix, Dr. Marier, Rivière des Prairies.....9

4me prix, Joseph Desnoyers, do.....82

5me prix, Hon. J. F. Armand, do.....82

Pour le meilleur arpent de fèves. 1er prix, Thomas Irving, Ferme Logan.....92

2nd prix, Daniel Drummond, Petite Côte.....91

3me prix, James Drummond, do.....9

4me prix, Hugh Allan, Pointe-aux-Trembles.....8

Pour le meilleur demi arpent de blé d'été. 1er prix, Thomas Wiseman, Côte St. Catherine.....92

2me prix, Joseph Delorme, Côte St. Michel.....91

3me prix, T. Archambault, Rivière des Prairies.....91

4me prix, J. Gagnon, Côte St. Michel.....9

5me prix, Stanislas Pesant, do.....83

Pour les quatre meilleurs arpents de patates. 1er prix, George Buchanan, Côte St. Michel.....92

2me prix, De-noyers et Latour, Petite Côte.....91

3me prix, Thomas Irving, Ferme Logan.....91

4me prix, George Irving, Petite Côte.....9

5me prix, James Drummond, do.....83

6me prix, Henry W. Nesbitt, do.....83

Pour le meilleur demi-arpent de Navets. 1er prix, Thomas Irving, Ferme Logan.....10

2me prix, David Sénéchal, Petite Côte.....94

3me prix, David Scott, Côte St. Michel.....91

4me prix, Desnoyers et Latour, Petite Côte.....9

5me prix, James Morgan, jr, Hochelaga.....84

Pour la meilleure demi arpent de carottes. 1er prix, Desnoyers et Latour, Petite Côte.....7

2me prix, James Morgan, jr, Hochelaga.....61

3me prix, David Scott, Côte St. Michel.....6

4me prix, David Sénéchal, Petite Côte.....51

5me prix, Thomas Irving, Ferme Logan.....5

Pour le meilleur demi arpent de Mangolds. 1er prix, Thomas Irving, Ferme Logan.....92

2me prix, James Morgan, jr, Hochelaga.....9

3me prix, Daniel Drummond, Petite Côte.....83

4me prix, James Drummond, Petite Côte.....8

5me prix, George Kyla, do.....4

Pour le meilleur quart d'arpent d'oignons. 1er prix, Desnoyers et Latour, Petite Côte.....9

2me prix, James Morgan, Côte St. Michel.....8

3me prix, Thomas Irving, Ferme Logan.....73

4me prix, aucune compétition. 5me prix, aucune compétition.

Pour le meilleur jardin potager. 1er prix, Desnoyers et Latour, Petite Côte.....92

2me prix, James Jeffrey, do.....8

3, 4 et 5 prix pas de compétiteurs. Juges des fermes et des récoltes en herbe: James Mair, St. Laurent. H. A. R. Simard, l'Assomption. Robert New, jr, Hochelaga.

REPRODUCTIONS

Points.

1er prix, Madame Lapointe, Longue Pointe.....92

2nd prix, Donald Campbell, Salet au Recollet.....92

3me prix, Dr. Marier, Rivière des Prairies.....9

4me prix, Joseph Desnoyers, do.....82

5me prix, Hon. J. F. Armand, do.....82

Pour le meilleur arpent de fèves. 1er prix, Thomas Irving, Ferme Logan.....92

2nd prix, Daniel Drummond, Petite Côte.....91

3me prix, James Drummond, do.....9

4me prix, Hugh Allan, Pointe-aux-Trembles.....8

Pour le meilleur demi arpent de blé d'été. 1er prix, Thomas Wiseman, Côte St. Catherine.....92

2me prix, Joseph Delorme, Côte St. Michel.....91

3me prix, T. Archambault, Rivière des Prairies.....91

4me prix, J. Gagnon, Côte St. Michel.....9

5me prix, Stanislas Pesant, do.....83

Pour les quatre meilleurs arpents de patates. 1er prix, George Buchanan, Côte St. Michel.....92

